



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre

Paris, le

25.02.26

Nos Réf. : D-26-003960

Objet : lettre de mission « ambassadrice du service public de la petite enfance »

Madame le Maire-Adjoint honoraire de la ville de Nancy,

Le service public de la petite enfance est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Pour le champ de la petite enfance, cette date ne marque pas tant un achèvement qu'un point de départ vers la construction et le renforcement d'une politique publique qui doit se déployer dans la durée et sur tous les territoires.

Les élections municipales de 2026 constituent un moment charnière autant qu'une opportunité. Il est essentiel que les nouveaux exécutifs puissent être sensibilisés à l'intérêt du service public de la petite enfance et soient aidés à se saisir de leurs nouvelles compétences, des outils et des financements à leur disposition.

Je connais la vigueur de votre engagement au service des jeunes enfants depuis des décennies, dans la ville de Nancy, à l'Association des Maires de France et à la présidence du comité de filière. Je sais à quel point votre action a été déterminante pour aboutir à une vision collective et partagée sur le service public de la petite enfance. Votre expertise est reconnue grâce à la concertation nationale dont vous avez été rapporteure générale et aux déplacements réguliers que vous faites depuis auprès des élus.

J'ai donc l'honneur de vous demander de reprendre ce travail en tant qu'ambassadrice du service public de la petite enfance pour aller au-devant des nouvelles équipes municipales et les sensibiliser :

- A l'importance de la stratégie qualité portée dans le service public de la petite enfance en vue de la construction d'une vraie politique éducative pour les moins de 3 ans. Je souhaite notamment que vous sensibilisiez les élus à leur rôle de soutien à la qualité des modes d'accueil et de structuration du réseau petite enfance sur le territoire, aux référentiels nationaux, et à l'importance de déployer la stratégie de continuité éducative entre la petite enfance et l'école maternelle. Vous veillerez à associer l'ensemble des modes d'accueil – collectifs, individuels, publics, associatifs et privés – afin que chacun puisse pleinement contribuer à l'ambition qualitative portée par le service public ;
- A l'opportunité que représente le service public de la petite enfance pour construire un diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs sur les besoins de la population, en termes d'offre d'accueil et d'accompagnement des parents de jeunes enfants de la prévention universelle à l'intervention spécialisée, et sur les modalités de déploiement de solutions diversifiées. Vous veillerez à intégrer les gestionnaires associatifs et privés ainsi que les représentants de l'accueil individuel dans cette dynamique de co-construction ;
- Aux divers instruments d'accompagnement technique et financier proposés aux collectivités pour conduire leurs projets et assumer leur rôle d'autorité organisatrice ;
- A la nécessité de structurer une stratégie locale d'attractivité des métiers, en lien avec la communauté du service public de l'emploi, pour décliner les éléments de stratégie posés au niveau national au plus près des besoins territoriaux ;

Adresse postale
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

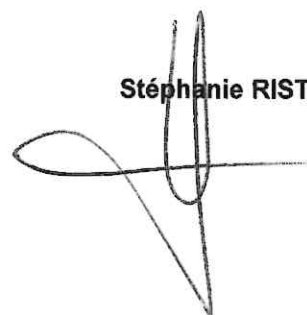
- A l'importance d'inscrire l'action locale dans le cadre des instances départementales existantes, notamment les comités départementaux des services aux familles, afin d'assurer la cohérence des initiatives et leur articulation avec les autres politiques en faveur des familles.

A l'occasion de ce tour de France, je souhaite que vous puissiez rencontrer les élus locaux mais aussi les différents partenaires institutionnels et représentants des services concernés.

Je sais pouvoir compter sur votre esprit de dialogue permanent afin d'accompagner la mise en œuvre des orientations nationales auprès des territoires, mais également de m'indiquer les réussites, les attentes et les difficultés rencontrées sur le terrain.

Les référents du service de la petite enfance des préfectures seront aux côtés des CAF vos points de contact et vous apporteront tout le soutien nécessaire pour l'organisation des déplacements et la mobilisation des acteurs locaux.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire-Adjoint honoraire de la ville de Nancy, l'expression de ma très haute considération en même temps que ma reconnaissance la plus sincère.


Stéphanie RIST